



Chapitre 4 : Quelles ressources humaines pour produire ?

Travaux en demi groupe

Etude de cas sur Radio France

Adapter les ressources humaines à la stratégie de l'organisation



A l'aide de la vidéo et des documents répondez aux questions suivantes :

1. Présentez la stratégie mise en place par le groupe public Radio France.
2. Identifiez les mesures mises en œuvre par Radio France pour ajuster ses effectifs au niveau quantitatif.
3. Repérez les compétences recherchées par Radio France et les mesures prises pour les développer.

Document 1 : La suppression de 299 postes à Radio France

Radio France va supprimer 299 postes d'ici à 2022, a annoncé la direction au cours d'un CSE (conseil social et économique) central extraordinaire qui se déroule ce jeudi. Ce qui représente 6,5 % des effectifs du groupe public qui se montent actuellement à 4 600 salariés. Dans le détail, 236 postes vont être ouverts aux départs volontaires (à la retraite et pour projet professionnel externe). Les autres emplois concernés sont des postes actuellement vacants ou amenés à l'être d'ici à 2022.

« Ce plan de départs volontaires va beaucoup impacter les formations musicales, dont le chœur qui va perdre près d'un tiers de ses effectifs », confie-t-on de source syndicale. « Cela va aussi concerner des techniciens de production, des postes administratifs, des agents de sécurité et de nettoyage, des animateurs de FIP qui travaillent pour des antennes locales, ainsi que quelques journalistes sur d'autres stations. » « Tous les départs seront volontaires. [...] J'ai veillé à limiter au strict nécessaire le nombre de départs volontaires de salariés », a fait valoir Sibyle Veil, la présidente de Radio France, dans une lettre envoyée ce jeudi matin aux salariés de la Maison ronde. Début juin, le groupe public avait fait savoir qu'il comptait supprimer entre 270 et 390 postes dans le cadre de son plan stratégique « Radio France 2022 ».

Nicolas Richaud, « Radio France va supprimer 299 postes d'ici à 2022 », Les Echos, 14 novembre 2019.

Document 2 : Un plan d'économie de 60 millions d'euros

Radio France avait alors dévoilé un nouveau plan d'économie de 60 millions d'euros qui s'inscrit dans un contexte de la réduction des ressources allouées par l'État, qui va lui accorder 20 millions de moins d'ici à 2022.

Sur cette période, la branche radio de l'audiovisuel public doit également faire l'économie de 20 millions de charges courantes supplémentaires inhérentes à l'inflation inévitable et structurelle de certaines dépenses, et doit aussi mobiliser la même somme en vue de la redéployer pour financer la mue numérique du groupe. Résultat, Radio France va réduire une nouvelle fois le volume de sa masse salariale, qui représente 60 % de son budget global de 660 millions d'euros. [...]

En parallèle, « 76 postes seront créés pour intégrer à Radio France des profils indispensables pour garantir notre avenir. [...] Nous multiplions par trois nos formations liées aux compétences numériques dès 2020. Nous misons beaucoup sur la formation avec la conviction que les meilleurs pour projeter Radio France dans le numérique, ce sont nos salariés », a détaillé, dans sa lettre, Sibyle Veil, qui va présenter le plan aux salariés ce vendredi matin.

Nicolas Richaud, « Radio France va supprimer 299 postes d'ici à 2022 », Les Echos, 14 novembre 2019.



Document 3 : Un renforcement dans le numérique

« Presque 300 suppressions de postes, c'est insoutenable. [...] Comment faire plus avec moins de personnel ? C'est le véritable enjeu de ce plan, a réagi le syndicat SNJ de Radio France. L'État et la direction de Radio France nous demandent de renforcer encore notre présence sur le numérique, avec plus de vidéos, plus de publications web, de podcasts natifs. » [...]

En 2021, un *holding* de l'audiovisuel public, intitulé « France Médias », va être créé et regroupera France Télévisions, Radio France, l'Institut national de l'audiovisuel et France Médias Monde (France 24, RFI, etc.).

Nicolas Richaud, « Radio France va supprimer 299 postes d'ici à 2022 », Les Échos, 14 novembre 2019.